

Une formation qui a du sens et de l'avenir



ASSITANT(E) DE VIE AUX FAMILLES - ADVF

Titre professionnel délivré par le ministère chargé de l'emploi, inscrit au RNCP (niveau 3)



L'assistant(e) de vie aux familles intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, L'ADVF contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Il (elle) peut être amené(e) à assurer la garde d'enfants vivant à domicile. Il (elle) intègre dans sa pratique les principes du développement durable.

DATES :

Du 3/09/20

Au 01/03/21

MISSIONS ADVF :

L'ADVF accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne :

Aide au lever, à l'alimentation, à l'hygiène corporelle, à l'habillage et déshabillage.

Aide aux activités (les courses, l'entretien du logement, la gestion du linge...)

Aide aux déplacements et à la vie sociale (activités, mobilité, ...)

LIEU :

Beaupréau (49)

20 km de Cholet

DEBOUCHES ADVF :

L'ADVF peut travailler au domicile des particuliers mais aussi pour des collectivités privées ou publiques. L'ADVF peut être salariée d'une structure employeurs, d'une association, ou à son propre compte. Il-elle peut intervenir en complément des professionnels de santé.

FINANCEMENT :

Eligible CPF

Divers dispositifs

CONTENU PEDAGOGIQUE : Possibilité d'obtention du titre, en qualification partielle

La formation se compose de 3 modules complétés par des périodes en entreprise.

CCP1 : entretenir le logement le linge d'un particulier 119 H

CCP2 : accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien 189 H

CCP3 : relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile 119 H

RECRUTEMENT :

Dossier, test,

entretien

MOYEN PEDAGOGIQUE :

Appartement pédagogique entièrement équipé pour la mise en situation professionnelle selon le cadre de référence du titre professionnel ADVF...

Système de navette disponible pour accéder au site de Formation.

Organisme de Formation : Cités Caritas Formation

Fort de ses 30 ans d'expérience solidaire et de son humanisme, Cités Caritas Formation propose divers modules à vocation sociale et médico-sociale. L'équipe en charge de mener l'action de formation sont des professionnels du secteur sanitaire, ayant des connaissances spécifiques dans l'accompagnement à la personne et formés à la pédagogie des adultes. Pour toute information contactez-nous au : 02 41 63 10 31



Référentiel National Qualité

Audit par

BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

Cités Caritas Formation – 02 41 63 10 31 – acsc.formation@acsc.asso.fr

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation

ASSITANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

PUBLIC CONCERNÉ :

Salarié, demandeurs d'emploi indemnisés ou non et disposant déjà d'une expérience professionnelle ou souhaitant s'orienter vers l'accompagnement de personne fragilisée • Être autonome et bienveillant • Avoir une maîtrise suffisante de la langue française

ENSEIGNEMENT DÉTAILLÉ :

SEMAINE DE POSITIONNEMENT ET DE DÉCOUVERTE – 35H

CCP 1 - ENTREtenir LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER - 119 H

Etablir une relation professionnelle lors d'une prestation d'entretien • Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier • Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés • Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés • Certification TP, CCP

CCP 2 - AIDER LA PERSONNE DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN - 189 H

Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage • Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement • Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne • Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer • Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas • Certification TP, CCP

CCP 3 - PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A LEUR DOMICILE – 119 H

Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants • Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants • Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités • Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas • Certification TP, CCP

PRÉPARATION A L'EMPLOI, VALORISATION DE SOI ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL - 35H

IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL - 280H

PRÉPARATION ET PASSAGE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCES - 52H

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Modules de e-learning, ainsi que des temps de mise en pratique professionnelle • Apports théoriques autour des fonctions de l'ADVF • Apports pratiques sur plateau technique : (Appartement pédagogique) • Mobilisation des employeurs afin de prévoir les périodes de stages • Mise à disposition de supports de cours en ligne • Accompagnement et suivi en entreprise • Témoignages de professionnels du secteur • Centre de ressources équipé d'ordinateurs • Préparation aux épreuves de certification

Possibilité de poursuivre après obtention du titre, vers le Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile.



Pour une question
ou pour tous devis,
contactez-nous :



Caritas Formation
La Jubaudière
49510 Beaupréau

02 41 63 10 31
acsc.formation@acsc.asso.fr

Nous guidons
l'apprenant dans
l'intégralité de sa
formation :
montage financier,
intégration, suivi
en entreprise ...)